

# La veille municipale

Mercredi 3 juillet 2013  
volume 16, numéro 27  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL<sup>md</sup>** : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

### 3 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 26A du 26 juin 2013

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 27 du 3 juillet 2013

### 4 Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 26 du 29 juin 2013

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

### Lois municipales modifiées

*Aucune modification cette semaine.*

### Règlements municipaux modifiés

*Règlement sur l'allocation de présence et sur les frais de déplacement des membres du conseil d'administration du Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal, RLRQ, c. D-2, D. 748-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2825, nouveau.*

*Règlement sur les appareils de chauffage au bois, RLRQ, c. Q-2, r. 1, aa. 7.1-9.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les appareils de chauffage au bois, D. 655-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2678, aa. 1-3.*

*Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. Q-2, r. 2, aa. 5, 9, 9.1, 11, 16, 17, 20, intitulé du chapitre V, 23.1-23.5, 24-24.5.*

*Règlement modifiant le Règlement sur l'application de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, D. 653-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2675, aa. 1-10.*

*Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. Q-2, r. 3, aa. 21, 22.*

*Règlement modifiant le Règlement relatif à l'application de la Loi sur la qualité de*

*l'environnement, D. 654-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2678, a. 1.*

*Décret concernant l'application de la sous-section 1 de la section IV.2 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement au secteur de l'industrie minière et de la première transformation des métaux, RLRQ, c. Q-2, r. 4, abrogé.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel, D. 652-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2669, a. 14.*

*Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, RLRQ, c. Q-2, r. 4.1, aa. 22, 45, 60, 194, 202.1-206.4, 215.*

*Règlement modifiant le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, D. 657-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2682, aa. 1-8.*

*Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel, RLRQ, c. Q-2, r. 5, aa. 0.1, 5, 6, 7, 20-20.8, 21.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel, D. 652-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2669, aa. 1-4, 9-11.*

*Règlement sur le captage des eaux souterraines, RLRQ, c. Q-2, r. 6, aa. 49.1-49.7, intitulé du chapitre VII, 50-52.5.*

*Règlement modifiant le Règlement sur le captage des eaux souterraines, D. 656-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2679, aa. 1-3.*

*Règlement sur les carrières et sablières, RLRQ, c. Q-2, r. 7, aa. 8, 24, 59-69.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les carrières et sablières, D. 658-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2688, aa. 1-3.*

*Décret concernant une catégorie d'établissements industriels à laquelle s'applique la sous-section 1 de la section IV.2 du chapitre I de la Loi sur la qualité de l'environnement, RLRQ, c. Q-2, r. 8, abrogé.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu*

*industriel*, D. 652-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2669, a. 14.

*Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles*, RLRQ, c. Q-2, r. 9, a. 6.1-6.4.

*Règlement modifiant le Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles*, D. 659-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2691, a. 1.

*Règlement sur les déchets biomédicaux*, RLRQ, c. Q-2, r. 12, aa. 64.1-64.7, intitulé de la section IV, 65-66.6.

*Règlement modifiant le Règlement sur les déchets biomédicaux*, D. 660-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2692, aa. 1-3.

*Règlement sur les déchets solides*, RLRQ, c. Q-2, r. 13, aa. 1-7.1, 9, 10, 17-21, 23-29, 32-36, 40, 42-44, 46-74, 76-88, 91-103, 105-118, 123, 125, 126.1-128, 130-138, ann. A, C.

*Règlement modifiant le Règlement sur les déchets solides*, D. 661-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2695, aa. 1-17.

*Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau*, RLRQ, c. Q-2, r. 14, aa. 8, 9, 18.7, intitulé du titre III, intitulé du chapitre I, 18.8-18.10, intitulé du chapitre I.1, 19-19.3.

*Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau*, D. 662-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2698, aa. 1-8.

*Règlement sur les effluents liquides des raffineries de pétrole*, RLRQ, c. Q-2, r. 16, aa. 15, 16, 20, 22, 25-35.

*Règlement modifiant le Règlement sur les effluents liquides des raffineries de pétrole*, D. 663-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2700, aa. 1-5.

*Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des véhicules automobiles*, RLRQ, c. Q-2, r. 17, aa. 22.1, 22.2, intitulé du chapitre IV, 23-23.2.

*Règlement modifiant le Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des véhicules automobiles*, D. 664-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2702, aa. 1-3.

*Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés*, RLRQ, c. Q-2, r. 18, aa. 37, 57.1-57.6, intitulé du chapitre V, 58-63.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés*, D. 665-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2704, aa. 1-4.

*Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*, RLRQ, c. Q-2, r. 19, aa. 36, 122, 149.1-149.7, intitulé du chapitre VII, 150-154.3, 168.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*, D. 666-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2708, aa. 1-6.

*Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage*, RLRQ, c. Q-2, r. 20, aa. 1.1, intitulé de la section I.1, 1.2-5, 13, 16-19, 22-36, 39-44, 44.1-44.6, intitulé de la section IX, 45-48.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage*, D. 667-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2717, aa. 1-19.

*Règlement sur les entreprises d'aqueduc et d'égout*, RLRQ, c. Q-2, r. 21, aa. 3, 24, 28, 52, 58-69.

*Règlement modifiant le Règlement sur les entreprises d'aqueduc et d'égout*, D. 668-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2720, aa. 1-5.

*Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, RLRQ, c. Q-2, r. 22, intitulé de la section XVI, aa. 89-89.5.

*Règlement modifiant le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, D. 674-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2732, aa. 1, 2.

*Règlement sur les exploitations agricoles*, RLRQ, c. Q-2, r. 26, aa. 9.1.1, 9.3, 16, 28.1, 28.2, 43.1-44.7, 48.4-50.

*Règlement modifiant le Règlement sur les exploitations agricoles*, D. 671-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2725, aa. 1-3, 5-10.

*Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers*, RLRQ, c. Q-2, r. 27, aa. 26, 28-31, 70, 71, 75, 104, 122, 131, 137.1-137.7, intitulé de la section II, 138-141.4, ann. II, III, XVI.

*Règlement modifiant le Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers*, D. 675-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2733, aa. 1-17.

*Règlement sur les halocarbures*, RLRQ, c. Q-2, r. 29, aa. 20, 27, 34, 35, 41, 61.1-61.7, intitulé du Chapitre VI, 62-68.

*Règlement modifiant le Règlement sur les halocarbures*, D. 676-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2738, aa. 1-9.

*Règlement portant interdiction à la mise en marché de certains détergents à vaisselle*, RLRQ, c. Q-2, r. 30, aa. 3.1-4.2.

*Règlement modifiant le Règlement portant interdiction à la mise en marché de certains détergents à vaisselle*, D. 669-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2723, aa. 1, 2.

*Règlement sur les lieux d'élimination de neige*, RLRQ, c. Q-2, r. 31, aa. 1-4.

*Règlement modifiant le Règlement sur les lieux d'élimination de neige*, D. 672-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2730, aa. 1-4.

*Règlement sur les matières dangereuses*, RLRQ, c. Q-2, r. 32, aa. 31, 63, 70, 138.1-138.7, intitulé du Chapitre IX, 139-143.4.

*Règlement modifiant le Règlement sur les matières dangereuses*, D. 677-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2742, aa. 1-6.

*Règlement sur les normes environnementales applicables aux véhicules lourds*, RLRQ, c. Q-2, r. 33, intitulé du chapitre V, aa. 17-22.

*Règlement modifiant le Règlement sur les normes environnementales applicables aux véhicules lourds*, D. 678-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2747, aa. 1-3.

*Règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance*, RLRQ, c. Q-2, r. 36, aa. 6, 6.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la protection des eaux contre les rejets des embarcations de plaisance*, D. 670-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2724, a. 1.

*Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, RLRQ, c. Q-2, r. 37, aa. 13.1-14.5.

*Règlement modifiant le Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, D. 679-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2748, aa. 1, 2.

*Règlement sur la qualité de l'atmosphère*, RLRQ, c. Q-2, r. 38, aa. 96.3.1-96.3.3, intitulé de la section XXX.2, 96.6-96.9.

*Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'atmosphère*, D. 680-2013 du 19-06-13, (2013) 145 *G.O.* 2, 2750, aa. 1-3.

*Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels*, RLRQ, c. Q-2, r. 39, aa. 22.1-22.5, intitulé du chapitre VI, 23-28.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels*, D. 681-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2752, aa. 1-3.

*Règlement sur la qualité de l'eau potable*, RLRQ, c. Q-2, r. 40, aa. 14.1, 31, 39, 44.0.2, 44.6-44.12, intitulé du chapitre VI, 45-49.3, ann. 4.

*Règlement modifiant le Règlement sur la qualité de l'eau potable*, D. 682-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2754, aa. 1-4, 5 (partie), 6, 7 (partie), 8.

*Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, RLRQ, c. Q-2, r. 40.1, aa. 53.1-56.3.

*Règlement modifiant le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, D. 683-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2762, aa. 1, 2.

*Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau*, RLRQ, c. Q-2, r. 42.1, aa. 4, 8, 11.1-12.2.

*Règlement modifiant le Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau*, D. 687-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2772, aa. 1-4.

*Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, RLRQ, c. Q-2, r. 43, aa. 3, 10.1-11.2.

*Règlement modifiant le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, D. 686-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2771, aa. 1, 2;

*Avis d'indexation*, Avis, (2013) 145 G.O. 1, 734.

*Règlement sur le réemploi des contenants d'eau de plus de 8 litres*, RLRQ, c. Q-2, r. 44, aa. 2.1-3.1.

*Règlement modifiant le Règlement sur le réemploi des contenants d'eau de plus de 8 litres*, D. 673-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2731, aa. 1, 2.

*Règlement sur le stockage et les centres de transfert de sols contaminés*, RLRQ, c. Q-2, r. 46, aa. 68.1-68.7, intitulé du Chapitre IV, 69-73.3.

*Règlement modifiant le Règlement sur le stockage et les centres de transfert de sols*

*contaminés*, D. 685-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2767, aa. 1-3.

*Règlement sur la transmission de renseignements liés à l'exécution de certains travaux de forage et de fracturation de puits gaziers ou pétroliers*, RLRQ, c. Q-2, r. 47.1, aa. 9.1-11.

*Règlement modifiant le Règlement sur la transmission de renseignements liés à l'exécution de certains travaux de forage et de fracturation de puits gaziers ou pétroliers*, A.M. 2013 du 06-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2867, aa. 1-3.

*Règlement sur les usines de béton bitumineux*, RLRQ, c. Q-2, r. 48, aa. 7, 17, 25.1-25.13, 28.

*Règlement modifiant le Règlement sur les usines de béton bitumineux*, D. 684-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2764, aa. 1-4.

## **Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 26A du 26 juin 2013**

*Rien à signaler dans ce fascicule.*

## **Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 27 du 3 juillet 2013**

### **PROJETS DE RÈGLEMENT**

*Code de la sécurité routière — Transport des matières dangereuses.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2872.

*Conservation et mise en valeur de la faune, Loi sur la... — Zones de pêche et de chasse.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2880.

*Parcs, Loi sur les... — Parcs.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2884.

*Qualité de l'environnement, Loi sur la... — Application de la Loi.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2886.

*Qualité de l'environnement, Loi sur la... — Assainissement de l'atmosphère.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2886.

*Qualité de l'environnement, Loi sur la... — Enfouissement et incinération de matières résiduelles.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2892.

*Qualité de l'environnement, Loi sur la... — Fabriques de pâtes et papiers.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2893.

*Qualité de l'environnement, Loi sur la... — Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2893.

*Qualité de l'environnement, Loi sur la... — Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.*

Avis, (2013) 145 G.O. 2, 2898.

### **TRANSPORTS**

*Gestion et propriété d'une partie de l'autoroute 20 située sur le territoire de la Ville de Lévis.*

D. 734-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2909.

*Modification du décret numéro 98-2003 du 29 janvier 2003 concernant les ponts à caractère stratégique dont la gestion incombe au ministre des Transports (Mod.).*

D. 736-2013 du 19-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2909.

### **DÉCRETS ADMINISTRATIFS**

*Approbation de l'Entente finale de règlement concernant le transfert de certaines terres de Mistissini au gouvernement du Québec.*

D. 568-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2927.

*Approbation de l'Avenant n° 1 à l'Entente portant sur la participation du Conseil des Montagnais de Natashquan à la phase III du projet de prolongement de la route 138.*

D. 569-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2928.

*Approbation de contrats d'entretien pour les routes d'accès aux communautés de Lac-Simon, Mistissini, Nemaska et Obedjiwan ainsi que pour une partie de la route 167.*

D. 570-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2929.

*Approbation d'un contrat d'entretien*

*pour la route d'accès à la communauté de Waswanipi.*

D. 571-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2930.

*Approbation d'un contrat d'entretien pour la partie de la route 167 située au nord de la route d'accès à la communauté de Mistissini.*

D. 572-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2931.

*Approbation d'un contrat d'entretien pour la route d'accès à la communauté de Wemotaci.*

D. 573-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2932.

*Autorisation à la Ville de Québec de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement à la préparation des études préalables et des plans et devis requis pour permettre la circulation automobile douze mois par année dans la côte Gilmour.*

D. 575-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2933.

*Autorisation à la Ville de Montréal de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement au versement d'une aide financière dans le cadre du Programme d'aide aux musées.*

D. 576-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2934.

*Autorisation à la Ville de Repentigny de conclure une entente avec le gouvernement du Canada relativement au versement d'une aide financière dans le cadre du programme Fonds du Canada pour les espaces culturels.*

D. 577-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2934.

*Approbation des orientations gouvernementales en matière de diversité biologique.*

D. 582-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2942.

*Honoraires à verser à la Société des établissements de plein air du Québec pour la gestion de l'offre des activités et des services dans les parcs nationaux du Québec pour l'exercice financier 2013-2014.*

D. 583-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2942.

*Délivrance d'un certificat d'autorisation à Hydro-Québec pour le projet de poste Lefrançois à 315-25 kV sur le territoire de la Municipalité de L'Ange-Gardien.*

D. 584-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2943.

*Approbation des plans et devis du Séminaire de Québec pour le projet de modification de structure du barrage situé à l'exutoire du lac Castor, sur le territoire de la Ville de Baie-Saint-Paul.*

D. 585-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2944.

*Remplacement du plan d'investissements de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour la période 2010-2014.*

D. 593-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2950.

*Modification au décret numéro 297-2012 du 28 mars 2012 concernant les conditions auxquelles est subordonnée l'aide financière accordée par la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour certains projets d'infrastructure locale.*

D. 594-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2950.

*Virement au volet aménagement durable du territoire forestier du Fonds des ressources naturelles.*

D. 613-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2968.

*Approbation d'une entente sous forme d'échange de lettres entre le gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec concernant le remboursement des coûts associés aux mesures d'intervention et de rétablissement prises lors des incendies de forêt survenus du 25 mai au 10 juin 2010 à proximité des réserves indiennes de Manawan, d'Obedjiwan et de Wemotaci.*

D. 617-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2970.

*Approbation de l'Entente portant sur l'obtention d'un permis d'utilisation des terres sur la réserve d'Odanak.*

D. 620-2013 du 12-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2972.

## **ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

*Mise en oeuvre du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents relativement à un tremblement de terre survenu le 17 mai 2013, dans la municipalité de Thorne.*

A.M. 0030-2013 du 18-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2973.

*Élargissement du territoire et prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en oeuvre relativement aux pluies abondantes survenues le 31 mai 2013, dans des municipalités du Québec.*

A.M. 0031-2013 du 18-06-13, (2013) 145 G.O. 2, 2973.

## **Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 26 du 29 juin 2013**

### **AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...**

MRC de Joliette (*Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 731.

### **AVIS DIVERS**

Municipalité Les Méchins.

Avis, (2013) 145 G.O. 1, 732.